



À la suite de la déclaration nationale intersyndicale de notre branche du 05 mars 2025, les organisations syndicales FO et CGT du groupe Handy'Up appellent l'ensemble des salariés à se mobiliser le **1er avril 2025** dans l'unité la plus large afin de porter **les revendications concernant notre secteur d'activité** :

- Face à un dialogue social qui n'entend pas les réelles inquiétudes des salariés et une Direction Générale qui a si peu à proposer lors des Négociations Annuelles Obligatoires.
- Face à des conditions de travail en tension et dégradées et une déqualification des personnels.
- Face à une attractivité de notre secteur décroissante.
- Face à la menace d'une tarification à l'acte (Séraphin PH) où une logique comptable va se substituer à un accompagnement de qualité.
- Face à la multiplication des tâches annexes au travail éducatif qui nuit à la qualité de l'accompagnement.

Nous demandons que des moyens à la hauteur des besoins soient débloqués d'urgence pour le maintien et l'amélioration de nos droits et la défense de nos métiers essentiels :

- ✓ L'augmentation générale des salaires prenant en compte à minima la perte du pouvoir d'achat depuis 30 ans
- ✓ Le versement inconditionnel des 183 euros pour toutes et tous
- ✓ Le financement des établissements à hauteur des besoins
- ✓ La création des postes nécessaires
- ✓ L'amélioration des conditions de travail

Le 18 mars 2025, Axxess la fédération des syndicats employeurs (Nexem, Fehap...) dont fait partie Handy'UP, par son mépris et sa volonté de contourner le code du travail enterre la Convention Collective Unique Etendue de la BASS. Pour preuve : le patronat associatif a osé proposer :

- Une durée du travail quotidienne portée à 12h sans négociations préalables.
- Des congés conventionnels (CT) de 6 jours par an au lieu des 18 jours...
- Une baisse du repos quotidien à 9h au lieu de 11...

C'est une régression sans précédent

Soyons nombreux ce 1^{er} avril 2025

+ VESOUL de 10h à 12h devant la préfecture

ou

+ BESANCON 14h devant l'ARS pour aller vers la préfecture